

# **Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération** **(Exploité à titre de Centre des arts de la Confédération)**

États financiers  
**31 mars 2021**

16 juillet 2021

## **Rapport du vérificateur indépendant**

### **Aux membres du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération**

#### ***Opinion***

Nous avons audité les états financiers ci-joints du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes relatives aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération au 31 mars 2021, ainsi que les résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### ***Base de l'opinion***

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de façon plus détaillée dans la section *Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, conformément aux exigences en matière d'éthique qui sont pertinentes pour notre vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à notre opinion.

#### ***Autres renseignements***

La direction est responsable des autres renseignements. Les autres renseignements comprennent les renseignements, autres que les états financiers et notre rapport du vérificateur les concernant, dans le rapport annuel.

Notre opinion concernant les états financiers ne couvre pas les autres renseignements, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance ou de conclusion à leur sujet. Relativement à notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements susmentionnés et, ce faisant, à nous demander si ces autres renseignements sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou les connaissances que nous avons obtenues lors de la vérification, ou semblent contenir des inexactitudes importantes.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport du vérificateur. Si, d'après le travail que nous avons effectué concernant ces autres renseignements, nous concluons qu'il existe des inexactitudes importantes dans ces autres renseignements, nous devons le signaler dans le présent rapport du vérificateur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et pour les mesures de contrôle internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

En préparant les états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération de poursuivre ses activités, en divulguant, le cas échéant, les questions associées à la pérennité et en utilisant la base de la pérennité comme méthode comptable, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération ou de fermer ses portes, ou n'a d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller les processus d'information financière du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.

### ***Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers***

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont généralement exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et à publier un rapport du vérificateur qui contient notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais pas une garantie qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada détectera toujours une inexactitude importante, si elle existe. Des inexactitudes peuvent être causées par la fraude ou l'erreur et sont considérées comme étant importantes si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre qu'elles influencent les décisions économiques prises par les utilisateurs en s'appuyant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et nous maintenons notre scepticisme professionnel pendant toute la vérification. De plus,

- Nous repérons et évaluons les risques associés aux inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et nous obtenons des preuves d'audit qui sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à notre opinion. Le risque associé à la non-détection d'une inexactitude importante découlant de la fraude est plus élevé que pour une inexactitude découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la contrefaçon, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou la dérogation à des mesures de contrôle internes.
- Nous obtenons une compréhension des mesures de contrôle internes qui sont pertinentes pour la vérification, afin de concevoir des procédures de vérification qui sont appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion quant à l'efficacité des mesures de contrôle internes du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.
- Nous évaluons le caractère approprié des conventions comptables et la vraisemblance des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.
- Nous tirons des conclusions quant au caractère approprié de l'utilisation de la base de la pérennité comme méthode comptable et, en nous basant sur les preuves d'audit obtenues, nous déterminons s'il existe une incertitude importante relativement aux événements ou aux conditions qui pourraient jeter un doute considérable sur la capacité du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération de poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport du vérificateur, sur les divulgations connexes dans les états financiers ou, si ces divulgations sont inadéquates, modifier notre opinion. Nos conclusions sont tirées sur la base des preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Toutefois, des événements futurs pourraient causer la cessation des activités du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu généraux des États financiers, y compris les divulgations et si les états financiers présentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière permettant d'obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, notamment, l'étendue et le moment prévus de la vérification et les résultats importants de la vérification, y compris tout écart important des mesures de contrôle internes que nous repérons pendant notre vérification.

*Arsenault Best Cameron Ellis*

Comptables professionnels agréés

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Bilan

Au 31 mars 2021

				2021	2020
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de développement culturel \$	Total \$	Total \$
<b>Actif</b>					
<b>Actif à court terme</b>					
Encaisse	528 399	408	500 000	1 028 807	39 410
Comptes débiteurs (note 3)	563 858	203 444	-	767 302	389 513
Apports des gouvernements	1 298 911	393 420	-	1 692 331	410 593
Stocks	32 638	-	-	32 638	125 980
Frais payés d'avance	152 698	-	-	152 698	93 004
	2 576 504	597 272	500 000	3 673 776	1 058 500
<b>Immobilisations</b> (note 4)	-	25 790 310	-	25 790 310	25 560 405
<b>Œuvres d'art</b> (note 5)	-	8 986 532	-	8 986 532	8 846 494
	2 576 504	35 374 114	500 000	38 450 618	35 465 399
<b>Passif</b>					
<b>Passif à court terme</b>					
Avances bancaires (note 6)	-	2 592 483	-	2 592 483	2 988 181
Comptes créditeurs et charges à payer (note 12)	640 743	611 093	-	1 251 836	964 716
Revenus reportés	782 188	46 904	-	829 092	624 431
Portion courante de la dette à long terme	-	-	-	-	50 894
Portion courante de l'obligation en vertu d'un contrat de location- acquisition	-	14 226	-	14 226	-
	1 422 931	3 264 706	-	4 687 637	4 628 222
<b>Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition</b> , moins la portion courante (note 8)	-	23 208	-	23 208	-
	1 422 931	3 287 914	-	4 710 845	4 628 222
<b>Éventualité</b> (note 10)					
<b>Actif net</b>					
<b>Investi dans des immobilisations</b>	-	32 086 200	-	32 086 200	31 390 983
<b>Affecté</b>	-	-	500 000	500 000	-
<b>Non affecté</b>	1 153 573	-	-	1 153 573	(553 806)
	1 153 573	32 086 200	500 000	33 739 773	30 837 177
	2 576 504	35 374 114	500 000	38 450 618	35 465 399

Approuvé par le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

(4)

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

État des résultats et évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

				2021	2020
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement culturel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Programmation (liste 1)	185 162	-	-	185 162	4 008 723
Commercial (liste 1)	329 515	-	-	329 515	1 710 784
Collecte de fonds et développement (note 9)	449 855	141 025	-	590 880	1 195 266
Fondation du Centre des arts de la Confédération (note 12)	-	50 000	-	50 000	650 000
Investissements et autres revenus	100 020	5 762	-	105 782	251 642
	1 064 552	196 787	-	1 261 339	7 816 415
Subventions du secteur public (liste 1)	8 865 448	1 499 584	-	10 365 032	5 491 999
	9 930 000	1 696 371	-	11 626 371	13 308 414
<b>Dépenses (liste 2)</b>					
Programmation (liste 1) (note 9)	3 313 623	-	-	3 313 623	7 517 729
Commercial (liste 1)	339 682	-	-	339 682	1 419 053
Collecte de fonds et développement	216 781	-	-	216 781	253 283
Opérations de construction	2 320 834	1 489 589	-	3 810 423	3 491 146
Administration (notes 7 et 8)	1 031 701	11 565	-	1 043 266	1 174 561
	7 222 621	1 501 154	-	8 723 775	13 855 772
<b>Excédent des revenus (dépenses) pour l'exercice</b>	2 707 379	195 217	-	2 902 596	(547 358)
<b>Actif net (passif) - Début de l'exercice</b>	(553 806)	31 390 983	-	30 837 177	31 384 535
	2 153 573	31 586 200	-	33 739 773	30 837 177
Transfert du fonds d'exploitation au fonds de développement culturel (note 14)	(500 000)	-	500 000	-	-
Transfert du fonds d'exploitation au Fonds d'immobilisations (note 14)	(500 000)	500 000	-	-	-
<b>Actif net - Fin de l'exercice</b>	1,153,573	32,086,200	500,000	33,739,773	30,837,177

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

				2021	2020
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement culturel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie fournis par (utilisés dans) les activités d'exploitation</b>					
Excédent des revenus (dépendances) pour l'exercice	2 707 379	195 217	-	2 902 596	(547 358)
Éléments sans incidence sur l'encaisse					
Amortissement	-	1 489 589	-	1 489 589	1 193 697
Dons d'œuvres d'art	-	(99 417)	-	(99 417)	(149 125)
	2 707 379	1 585 389	-	4 292 768	497 214
Variation nette des éléments hors caisse due fonds de roulement (note 13)	(962 510)	(171 589)	-	(1 134 099)	(119 771)
Diminution (augmentation) des montants transférés entre fonds	(1 000 000)	500 000	500 000	-	-
	744 869	1 913 800	500 000	3 158 669	377 443
<b>Activités de financement</b>					
Paiements de la dette à long terme	-	(50 894)	-	(50 894)	(118 008)
Augmentation de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	45 000	-	45 000	-
Paiement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	(7 566)	-	(7 566)	(12 654)
	-	(13 460)	-	(13 460)	(130 662)
<b>Activités d'investissement</b>					
Nouvelles immobilisations	-	(1 719 494)	-	(1 719 494)	(251 615)
Coûts d'acquisition d'œuvres d'art	-	(40 620)	-	(40 620)	(69 385)
	-	(1 760 114)	-	(1 760 114)	(321 000)
<b>Variation nette de l'encaisse</b>	744 869	140 226	500 000	1 385 095	(74 219)
<b>Encaisse nette au début de l'exercice</b>	(216 470)	(2 732 301)	-	(2 948 771)	(2 874 552)
<b>Encaisse nette à la fin de l'exercice</b>	528 399	(2 592 075)	500 000	(1 563 676)	(2 948 771)
<b>L'encaisse nette consiste en</b>					
Encaisse	528 399	408	500 000	1 028 807	39 410
Avances bancaires	-	(2 592 483)	-	(2 592 483)	(2 988 181)
	528 399	(2 592 075)	500 000	(1 563 676)	(2 948 771)

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

---

## 1 But de l'organisme

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est un organisme national s'occupant du fonctionnement de programmes et d'activités d'ordre culturel, dont le mandat est de célébrer les origines et l'évolution du Canada à titre de nation par voie de patrimoine et des arts. Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est une personne morale constituée en 1964 en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est un organisme de bienfaisance enregistré canadien. Les dons faits au Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération sont considérés comme étant admissibles en tant que dons à l'État, à Sa Majesté, du chef d'une province aux termes de l'alinéa 110.1(1)(b) et du paragraphe 118.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Groupe fiduciaire n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2 Principales conventions comptables

### Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces états financiers comprennent les principes comptables importants suivants :

### Comptabilisation des fonds

Les revenus et les dépenses liés à la livraison de programmes et aux activités administratives sont présentés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de capital a été établi en prévision du renouvellement et du remplacement des immobilisations et œuvres d'art actuelles du Groupe fiduciaire. Le solde du fonds du capital comprend le capital des fondateurs, qui est de 5 949 117 \$ et qui représente les immobilisations initiales fournies par la Fondation des Citoyens en Mémoire des Pères de la Confédération. Le reste de l'actif net investi dans des immobilisations constitue du capital accumulé.

Le Fonds de développement culturel a été créé dans le but de financer le développement d'une nouvelle programmation culturelle au Centre des arts de la Confédération. Les revenus et dépenses liés à la création et au développement de nouveaux programmes sont présentés dans le Fonds de développement culturel.

### Encaisse/avances bancaires

L'encaisse/avances bancaires comprennent les fonds en main et les soldes bancaires.

### Comptabilisation des revenus

Le Groupe fiduciaire comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les apports, selon laquelle les apports affectés, y compris les apports des gouvernements et les dons, sont comptabilisés dans le fonds qui correspond au but pour lequel ils ont été versés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus de fonds d'exploitation.

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

---

Les revenus provenant des programmes et les dépenses sont inscrits dans la période au cours de laquelle les activités ou les programmes visés ont lieu. Par conséquent, les montants reçus et payés avant la fin de l'exercice à l'égard des activités de l'exercice suivant sont comptabilisés respectivement à titre de revenus reportés ou de frais payés d'avance.

Le matériel et les services reçus à titre de dons sont comptabilisés au fonds d'exploitation lorsqu'il est possible d'en déterminer raisonnablement la juste valeur, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités du Groupe fiduciaire et lorsqu'il aurait normalement fallu payer pour les obtenir.

Les revenus, y compris les aliments et boissons, les intérêts et les autres apports, sont comptabilisés dans la période pendant laquelle ils ont été gagnés.

## Stocks

Les stocks sont inscrits au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de réalisation nette.

## Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties à la valeur résiduelle lorsqu'elles ne peuvent plus servir au Groupe fiduciaire.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels de 2,5 % pour les édifices, de 20 % pour les équipements et les véhicules en vertu d'un contrat de location-acquisition, et de 33,3 % pour les décors.

## Œuvres d'art

Les œuvres d'art acquises sont inscrites au coût. Les œuvres d'art reçues comme dons sont inscrites à la juste valeur marchande lorsque celle-ci peut être raisonnablement estimée. Les frais d'estimation et ceux d'acquisition sont capitalisés aussi. Les œuvres d'art sont réduites à leur valeur résiduelle en cas de signes de dépréciation.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties.

## Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale liée aux dépenses d'exploitation est présentée en tant que revenus du fonds d'exploitation au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées. L'aide gouvernementale pour l'achat d'immobilisations est comptabilisée comme revenu de fonds l'achat d' de capital.

En plus des subventions annuelles de fonctionnement, le Groupe fiduciaire reçoit des apports des gouvernements se rapportant à des projets et à des programmes précis. Ces subventions peuvent être remboursables si les modalités contenues dans les conventions relatives aux apports ne sont pas respectées.



# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

---

## Utilisation d'estimations

La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert de la part de la direction qu'elle fasse des estimations et des suppositions qui affectent les montants rapportés d'actif et de passif et la divulgation d'un actif et d'un passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice en question. Parmi les éléments importants qui sont assujettis à de telles estimations et suppositions, on peut citer l'évaluation des comptes débiteurs et des stocks, la durée de vie utile estimée des estimations et l'évaluation des œuvres d'art. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Depuis le 31 janvier 2020, l'épidémie de COVID-19 (coronavirus) a poussé les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont causé des perturbations importantes aux entreprises à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement de l'économie, et les marchés boursiers mondiaux ont affiché une volatilité et une morosité considérables. La durée et les effets de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment, tout comme le résultat des interventions du gouvernement et de la banque centrale.

Selon l'estimation de la direction, ces événements n'ont pas eu de répercussions non comptabilisées majeures sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans ces états financiers au 31 mars 2021. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces effets, ainsi que leur incidence sur la situation financière et les résultats du Groupe fiduciaire pour les périodes futures.

## Instruments financiers

### (a) Mesure des instruments financiers

Les instruments financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des apports gouvernementaux, des avances bancaires, des comptes créditeurs et des charges à payer et de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition.

Le Groupe fiduciaire mesure initialement son actif financier et son passif financier à leur juste valeur, rajustée par, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas mesuré par la suite à sa juste valeur, le montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument. Cette juste valeur est alors considérée comme étant le coût amorti de l'instrument financier.

Par la suite, le Groupe fiduciaire mesure la totalité de son actif financier et de son passif financier au coût amorti.

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

---

(b) Baisse de valeur

Pour les actifs financiers mesurés au coût ou au coût amorti, le Groupe fiduciaire détermine s'il existe des indications de baisse de valeur possible. Lorsqu'il existe une indication de baisse de valeur et le Groupe fiduciaire détermine qu'un changement défavorable important a eu lieu pendant la période, en ce qui concerne le moment ou le montant prévu de flux de trésorerie prévus, une radiation est comptabilisée dans l'excédent de revenus (dépenses). Une moins-value déjà comptabilisée peut être renversée selon l'étendue de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut pas être supérieure au montant qui aurait été reporté à la date de l'extourne si la baisse de valeur n'avait pas déjà été comptabilisée. Le montant de l'extourne est comptabilisé dans l'excédent de revenus (dépenses).

(c) Risques

La négociation d'instruments financiers expose l'entité à certains risques et certaines incertitudes de nature financière. Ces risques comprennent :

- i) Le risque de taux d'intérêt : Le Groupe fiduciaire est exposé au risque de taux d'intérêt en raison du taux d'intérêt variable sur ses avances bancaires. Les changements des taux bancaires débiteurs peuvent causer des fluctuations dans les flux de trésorerie et les charges d'intérêt. Le Groupe fiduciaire n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.
- ii) Le risque de crédit : Le Groupe fiduciaire est exposé au risque de crédit relativement à la perception de ses comptes débiteurs. Le Groupe fiduciaire atténue ce risque en évaluant constamment ses comptes débiteurs.
- iii) Le risque d'illiquidité : L'exposition du Groupe fiduciaire au risque d'illiquidité dépend de la vente de billets, de la vente de stocks, de la réception de contributions, du recouvrement des débiteurs ou de la collecte de fonds pour honorer les engagements et soutenir les opérations. Le Groupe fiduciaire contrôle le risque d'illiquidité en gérant le fonds de roulement et les flux de trésorerie.

### 3 Comptes débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	442 782	321 404
TVH à recevoir	324 520	68 109
	<hr/>	<hr/>
	767 302	389 513
	<hr/>	<hr/>

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

## 4 Immobilisations

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrain	260 576	-	260 576	260 576
Édifices	41 138 447	17 045 552	24 092 895	24 929 890
Équipement, y compris décors	10 182 327	8 745 488	1 436 839	369 939
	51 581 350	25 791 040	25 790 310	25 560 405

Aux termes de la Loi des édifices des Pères de la Confédération, le terrain et les édifices doivent être conservés à titre de monument national en hommage aux Pères de la Confédération. La propriété ne peut être vendue ni hypothéquée sans l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil de l'Île-du-Prince-Édouard.

## 5 Œuvres d'art

Le Groupe fiduciaire conserve une collection permanente d'œuvres d'art contemporaines et historiques, dont un bon nombre sont d'origine canadienne ou comportent un contenu canadien.

La collection fait l'objet d'une politique de l'organisme selon laquelle tout produit de la vente d'œuvres d'art doit servir à acquérir d'autres objets devant être ajoutés à la collection ou doit servir à l'entretien direct de la collection existante.

## 6 Avances bancaires

Les avances bancaires ne sont pas garanties et portent intérêt au taux préférentiel + 0 %.

## 7 Dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
4,25 % sur le prêt à terme, remboursé au cours de l'exercice	-	50 894
Moins : Portion courante	-	50 894
	-	-

Des intérêts de 550 \$ (4925 \$ en 2020) sur le prêt à terme sont inclus sous la rubrique des dépenses administratives dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net.

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

## 8 Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2021	2020
	\$	\$
Total des paiements minimaux en vertu d'un contrat de location-acquisition à 11,69 %	43 152	-
Moins : Montant représentant les intérêts	5 718	-
	<hr/>	<hr/>
	37 434	-
Moins : Portion courante	14 226	-
	<hr/>	<hr/>
	23 208	-
	<hr/>	<hr/>

Des intérêts de 2 850 \$ (854 \$ en 2020) en vertu du contrat de location-acquisition sont inclus sous la rubrique des dépenses administratives dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net.

Le montant global des paiements de principal que l'on estime requis pour les trois prochaines années afin de satisfaire les arrangements établis est comme suit :

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2022	14 226
2023	15 981
2024	7 227

## 9 Matériel et services reçus à titre de dons

Le matériel et les services reçus à titre de dons inclus dans les subventions du secteur public et les revenus de collecte de fonds s'élevaient à 43 382 \$ pour 2021 (145 124 \$ en 2020). Les dépenses qui correspondent au matériel et aux services reçus à titre de dons inclus dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net sont incluses dans les dépenses de programmation.

## 10 Éventualité

Conformément à une entente contractuelle, le Groupe fiduciaire détient une lettre de garantie au montant de 193 607 \$ au 31 mars 2021 (193 607 \$ en 2020) au profit de la Canadian Actors' Equity Association.

## 11 Régime de retraite

Le Groupe fiduciaire offre à ses employés un régime de retraite volontaire à cotisations déterminées, au titre duquel il verse des contributions qui correspondent aux cotisations des employés jusqu'à une certaine limite. Au cours de l'exercice, le Groupe fiduciaire a versé 149 101 \$ (204 595 \$ en 2020) en cotisations au régime. Cette dépense est incluse avec les salaires et avantages sociaux, dans la liste 2.

## 12 Transactions entre parties apparentées

La somme de 57 315 \$ (néant en 2020) est incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer au 31 mars 2021 pour la Confederation Centre of the Arts Foundation Inc.

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2021

Au cours de l'année, 50 000 \$ (650 000 \$ en 2020) en dons ont été reçus par le Groupe fiduciaire du Centre des arts de la Confédération inc.

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération et le Centre des arts de la Confédération inc. sont liés de la façon suivante :

- a) deux des six membres du Conseil d'administration de la Fondation sont membres du Conseil d'administration du Groupe fiduciaire;
- b) les deux entités sont administrées par le personnel du Groupe fiduciaire;
- c) la Fondation a été constituée en personne morale le 25 octobre 2010 pour acquérir et maintenir un fonds d'immobilisations pour le soutien et le bénéfice du Groupe fiduciaire et d'autres donataires qualifiés.

## 13 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

				2021	2020
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement culturel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation des comptes débiteurs	(209 347)	(168 444)	-	(377 791)	(134 450)
Augmentation des apports des gouvernements	(992 754)	(288 982)	-	(1 281 736)	(169 090)
Diminution des stocks	93 342	-	-	93 342	31 396
Diminution (diminution) des frais payés d'avance	(59 695)	-	-	(59 695)	191 491
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	4 513	282 608	-	287 121	361 540
Augmentation (diminution) des revenus reportés	201 431	3 229	-	204 660	(400 658)
	(962 510)	(171 589)	-	(1 134 099)	(119 771)

## 14 Transfert de fonds

En date du 19 février 2021, le Conseil d'administration a autorisé le transfert de 500 000 \$ (2020 - néant) du fonds d'exploitation vers le fonds de développement culturel.

En date du 31 mars 2021, le Conseil d'administration a autorisé le transfert de 500 000 \$ (2020 - néant) du fonds d'exploitation vers le fonds d'immobilisations.

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Liste des revenus, des dépenses et des subventions du

Liste 1

			2021	2020
	programmation	Dépenses	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus de</b>				
Arts du spectacle	28 782	1 477 058	(1 448 276)	(1 465 126)
Arts visuels	14 598	686 825	(672 227)	(631 045)
Éducation artistique et patrimoine	141 342	443 005	(301 663)	(209 694)
Soutien de la programmation	440	706 735	(706 295)	(1 203 141)
	185 162	3 313 623	(3 128 461)	(3 509 006)
<b>Commercial</b>				
Services de restauration	10 808	137 910	(127 102)	(48 944)
The Showcase	83 300	130 460	(47 160)	24 557
Concessions dans les théâtres	5 307	4 332	975	91 195
Location d'installations	230 100	66 980	163 120	224 923
	329 515	339 682	(10 167)	291 731
			2021	2020
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Total des revenus	Total des revenus
	\$	\$	\$	\$
<b>Subventions du secteur public</b>				
Gouvernement fédéral	7 275 890	1 499 584	8 775 474	4 279 382
Province de l'ÎPÉ	1 340 387	-	1 340 387	914 050
Province de la Nouvelle-Écosse	-	-	-	10 000
Ville de Charlottetown	249 171	-	249 171	288 567
	8 865 448	1 499 584	10 365 032	5 491 999

# Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Liste des dépenses par type

Liste 2

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux (note 11)	4 399 625	6 157 649
Cachets des artistes	295 933	2 380 482
Amortissement	1 489 589	1 193 697
Publicité et promotion	218 357	598 735
Coût des ventes	90 102	550 310
Services publics	513 523	665 396
Impôts fonciers	244 171	251 934
Entretien et réparations	149 588	156 769
Charges financières	83 154	292 735
Perfectionnement du personnel	18 859	117 128
Dépenses de bureau	37 099	54 988
Honoraires professionnels	357 690	284 056
Revenus de	169 206	540 762
Fournitures	127 860	149 724
Divers	77 353	60 760
Assurances	226 837	196 622
Dépenses du Conseil d'administration	4 189	59 215
Technologie	220 640	144 810
	<hr/> 8 723 775	<hr/> 13 855 772